

La Slovénie, Conseil de ministres, des droits et des libertés

« Informer et s'informer, un droit essentiel : "Quelle place ont les médias pour assurer le respect des Droits de l'Homme ; et comment garantir leur indépendance ?" »

I.

La Slovénie est un pays situé en Europe centrale. Le pays partage ses frontières avec l'Italie, l'Autriche, la Hongrie et la Croatie. Elle est également bordée par la mer Adriatique au Sud-Ouest. Comptant environ 2 millions d'habitants et ayant pour capitale Ljubljana, la Slovénie acquiert son indépendance en 1991, après l'introduction du multipartisme et de la démocratie. La Slovénie est devenue la première république à faire sécession de la Yougoslavie en devenant un État souverain indépendant. La République de Slovénie entre dans l'Union européenne et l'OTAN en 2004. Ce pays est une république multipartite parlementaire, où le président du gouvernement est le chef du gouvernement. Son président actuel est Janez Jansa . Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement tandis que le pouvoir législatif revient au parlement. Le pouvoir judiciaire est indépendant des deux premiers. La constitution slovène a été adoptée le 23 décembre 1991 et est entrée en vigueur le jour même. Depuis l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, la Slovénie a institué un système politique stable, multipartite et démocratique, caractérisé par des élections transparentes, une presse libre et le respect des droits de l'homme.

II.

L'objectif de cette réunion est de méditer sur l'importance des médias et la place qu'ils occupent concernant le respect des droits de l'homme. Et principalement, de trouver la façon de pouvoir protéger ce groupe de personnes, les journalistes, afin qu'ils puissent assurer leur fonction qui est celle d'informer librement. Les enjeux et problèmes proposés dû à cette problématique sont:

- favoriser la liberté des médias,
- diminuer le contrôle gouvernemental exercé sur les médias
- garantir son indépendance,
- assurer la protection des journalistes pendant qu'il exercent leurs métiers
- d'un point de vue plus général, assurer le droit à informer et s'informer

Ce sujet nous concerne dû aux derniers événements qui ont affecté notre pays autour de ce thème.

III.

Notre pays est en faveur de limiter l'indépendance des médias ainsi diminuer la portée qu'elle peuvent avoir négativement sur un pays comme le nôtre, démocratique avec un système politique stable.

Notre position est de vouloir trouver un pacte ou une loi qui puisse centraliser les médias pour que ce groupe soit plus proche du gouvernement. Cela favoriserait la véracité des événements et des informations transmises à notre peuple. Ce qui limiterait les idées de sub l'élévation incitées par d'autres partis ou même par des groupes extrémistes. Même si notre but est de favoriser la croissance économique et la stabilité politique par le biais de la paix. Nous avons été fortement critiqué par L'union Européenne au moment d'initier ces interventions sur les médias, qu'elle a qualifié comme mépris sur la liberté . En ce moment, le parlement européen nous a accusé d'effectuer certaines pressions sur différents médias

nationaux. Comme l'a qualifié L'UE dans un certificat de leur page web: " inquiétudes ou décrit des pressions exercées par le gouvernement sur les institutions publiques et les médias, notamment par le biais de campagnes de dénigrement, de calomnies, d'enquêtes criminelles ainsi que de poursuites stratégiques contre la mobilisation publique ("SLAPP"). Le risque est grand que ces tentatives de discréditer ou d'intimider les institutions affectent leur autorité. La délégation souligne que les organismes publics tels que le Bureau du Commissaire à l'information, la Commission pour la prévention de la corruption, la Cour des comptes et le Médiateur des droits de l'homme doivent être indépendants et correctement financés".

Nous avons eu de très fortes accusations et critiques de certains pays membres de L'UE , alors que dans le Classement mondial de la liberté de la presse publié par Reporters sans frontières (RSF), notre pays se situe désormais à la 36ème place sur 180 pays. Juste pour vous faire une idée, la France est à la 34ème position.

IV.

Pendant ces derniers mois, la Slovaquie a mis en place des changements par le refus de ratifier des actes juridiques. Elle s'est servie de certains oligarques afin d'établir des relations extérieures avec d'autres pays, comme la Hongrie. Dans le but que ces pays fassent pression sur les médias nationaux. De plus, la Slovaquie a utilisé plusieurs moyens peu orthodoxes afin d'établir ses projets visant à enlever toute indépendance des médias. Notre pays a aussi utilisé, ce qu'a dénommée l'Europe, le SLAPP. Ce dernier, consiste à l'intimidation et à l'utilisation de fortes sanctions économiques sur certaines chaînes , médias populaires nationaux.

Ayant pour but de terminer avec ces injustices envers certains médias et par conséquent la violation des Droits de l'homme, l'Europe a envoyé une délégation du PE qui s'est rendue en Slovaquie afin d'y rencontrer les autorités nationales, des journalistes et des ONG afin d'évaluer le respect des valeurs de l'UE et de l'État de droit.

V.

La Slovaquie va être contre la problématique proposée, même si notre objectif est de créer un accord avec les autres pays membres, ayant pour cause de centraliser les médias vers le gouvernement. Avec cette proximité entre l'État et les médias, nous assurons ainsi une protection pour les journalistes et l'indépendance de ces médias. La Slovaquie depuis son indépendance à effectuer une alternance saine entre la droite et la gauche permettant un renouvellement régulier des idées issues d'une classe politique quasi-intégralement pro-européenne et vise à un objectif d'une Union sans cesse plus étroite.